



Séance du conseil d'administration
du 22 septembre 2026, à 19 h 30,
au centre administratif, salle CA 107-108,
situé au 435, avenue Rouleau, Rimouski

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Agenda de consentement :
 - 3.1. Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2026 – Approbation et suivi ;
 - 3.2. Immeuble du 104, rue Berger à Saint-Gabriel-de-Rimouski (ancienne école Sacré-Cœur) – Désistement du droit d'acquérir la propriété ;
 - 3.3. Demande d'aide financière dans le cadre de la mesure 50512 - Ajout d'espace pour la formation professionnelle - Mécanique agricole ;
4. Budget 2026-2027 – Recommandation du Comité de vérification – Adoption ;
5. Reddition de comptes pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026 - Adoption ;
6. Comblement d'un poste vacant au conseil d'administration – Représentant de la communauté ;
7. Période de questions ;
8. Autres sujets ;
9. Levée de la séance.

M^e Cathy-Maude Croft,
Secrétaire générale

Les personnes intéressées à assister à une séance du conseil d'administration doivent communiquer avec la direction générale par courriel à l'adresse dgphares@cssphares.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 723-5927, poste 1020 **au plus tard à 16 h le jour de la séance.**

Si vous souhaitez intervenir, conformément au *Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration et sur la participation à distance*, un [formulaire d'intention du public](#) doit également être complété et retourné par courriel à l'adresse mentionnée plus haut **au plus tard 24 h avant la séance.**